

LE CONTRAT D'ACHAT

Code produit : 2HC_FOAD / Version : v1

FINALITE DE LA FORMATION

- Maitriser le niveau de connaissances juridiques attendues.
- Etablir un contrat achat.
- Connaître les clauses essentielles afin de plus couvrir les principaux risques.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les clauses essentielles permettant de couvrir les risques principaux liés à la relation commerciale avec un fournisseur
- Connaître la responsabilité personnelle de l'acheteur
- Anticiper les risques juridiques pour l'entreprise
- Améliorer la pertinence des négociations
- Pratiquer des achats responsables

PUBLIC CONCERNE

Acheteur

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 1 jour sous forme de 2 demi-journées

Type : Distanciel

Assistance technique et pédagogique : Chaque participant recevra, en même temps que sa convocation, le manuel d'utilisation à notre plateforme sécurisée dédiée. Il pourra s'il le souhaite tester et contacter au besoin notre support pour l'utilisation des outils de la formation à distance. Le bénéficiaire dispose également d'une assistance pédagogique de la part l'intervenant identifié dans tout le déroulement du parcours de formation.

Méthodes et moyens pédagogiques : Des modules non consécutifs, en distanciel. Exposés théoriques étayés par de nombreux cas réels issus de l'expérience de l'animateur. Supports numériques

Validation des acquis : Evaluation

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

❖ **MODULE 1 : Maîtriser les principes juridiques fondamentaux**

- Les principes clés de la contractualisation.
- Caractéristiques d'un contrat : le contrat est la loi des parties
- Formaliser un contrat.
- Identifier l'obligation de moyens/de résultats.

❖ **MODULE 2 : Les clauses contractuelles essentielles**

- Le préambule et l'objet du contrat.
- Les documents contractuels.
- Le prix et les conditions de paiement.
- Les pénalités : avantages et inconvénients.
- Autres clauses essentielles.
- Interruption d'un contrat

❖ **MODULE 3 : Les textes spécifique à connaître**

- La sous-traitance.
- Le délit de marchandage.
- La loi Dutreil 2.
- Le transfert du contrat de travail.

❖ **MODULE 4 : Les règles du droit de la concurrence**

- L'Autorité de la concurrence, la DGCCRF.
- Les pratiques discriminatoires.
- Le refus de vente, l'abus de position dominante.
- Le taux de dépendance, les ruptures brutales/abusives, interruption d'un contrat

❖ **MODULE 5 : Les règles du droit des affaires à l'international**

- Les grandes catégories de droit.
- Les conventions internationales.
- Les 3 clauses incontournables : loi, juridiction, incoterm

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.